



VILLE DE GRACEFIELD
Au ❤️ de la Gatineau

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La Ville de Gracefield a, le 15 janvier 2024 adopté le règlement numéro 239-2023 fixant pour l'exercice financier 2024 l'imposition des taxes, les compensations pour services et le tarif pour documents détenus par les organismes municipaux

Donné à Gracefield, ce 16^{ième} jour de janvier 2024.

Julie Thérien
Directrice générale adjointe et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Thérien, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Gracefield CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau municipal et en publiant une copie sur le site Web et le Facebook de la Ville de Gracefield, le 16^{ième} jour de janvier 2024, entre 8 h 00 et 16 h 00 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 16^{ième} jour de janvier 2024.

Julie Thérien
Directrice générale adjointe et greffière